



**Fédération Nationale des Organismes de Gestion des Établissements
de l'Enseignement Catholique**

277 rue Saint-Jacques – 75240 PARIS Cedex 05
Tél. : 01.53.73.74.40 - Fax : 01.53.73.74.44 - mail : contact@fnogec.org

**Aux présidents d'UDOGEC/UROGEC
Aux permanents d'UDOGEC/UROGEC
Aux directeurs diocésains
Aux membres du CA de la FNOGEC
Aux membres du CNEC**

Note d'information n°2014-12

Paris, le 25 juin 2014

Objet : Organisation du collège employeur

Madame, Monsieur,

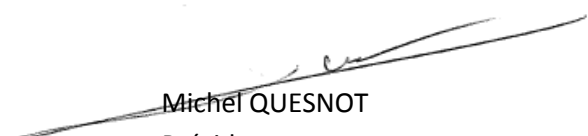
En application du statut de l'enseignement catholique en France, la FNOGEC, le SYNADEC, le SYNADIC, le SNCEEL et l'UNETP viennent de constituer une association dénommée "Collège employeur".

Elle permettra l'expression unique des établissements dans son champ d'intervention et organisera la mutualisation des moyens.

A titre d'exemple, le collège employeur a recruté une coordinatrice formation professionnelle et compétences et une coordinatrice prévoyance et paie.

L'objectif de cette mutualisation des moyens est de permettre essentiellement un meilleur accompagnement des établissements, sans qu'il y ait de duplication des actions et des cotisations.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre considération distinguée.



Michel QUESNOT

Président

COLLEGE EMPLOYEUR

Secrétariat F.N.O.G.E.C. : 277 rue Saint Jacques - 75240 Paris Cedex 05
Tel. : 01.53.73.74.40 – Fax : 01.53.73.74.44 – college_employeur@fnogec.org

Communication sur la création de l'association Collège Employeur

Le Collège Employeur des Établissements de l'Enseignement catholique relevant de l'Éducation Nationale qui regroupe la FNOGEC (Fédération Nationale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique) et les organisations professionnelles de chefs d'établissement (le SYNADEC, le SYNADIC, le SNCEEL et l'UNETP) vient de décider de franchir une étape importante dans son fonctionnement en se constituant en association.

Prévue dans le statut de l'Enseignement catholique en France publié en juin 2013, cette évolution est le fruit d'une volonté partagée des structures composant ce Collège Employeur et surtout d'un nouveau mode de fonctionnement à l'œuvre depuis plus de trois ans.

Cette nouvelle association s'est donnée pour ambition d'être :

- l'organisation de la représentation nationale des employeurs dans l'Enseignement catholique.
- la mutualisation des moyens des associations composant le collège employeur lorsqu'ils sont consacrés aux missions de celui-ci.

Au-delà de ces principes, c'est un nouveau mode opératoire qui est à l'œuvre, traduisant un climat de confiance réciproque comme le propose le statut de l'Enseignement catholique pour la relation entre l'OGEC et le chef d'établissement.

Pour assurer ces différentes missions, les organisations membres ont décidé de développer au maximum la mutualisation de leurs moyens et des financements qui seront apportés par chacune des organisations. De ce fait, l'adhésion des établissements à la Fnogec et à une des organisations professionnelles de chefs d'établissement finance le collège employeur.

De nombreux chantiers de négociation sont suivis dans ce nouveau cadre : les accords de prévoyance (cadre, non-cadre, enseignants), les chantiers de la formation professionnelle (parcours de professionnalisation, qualification, certification, demain nouveau mode de financement, etc.), le temps partiel, les négociations classiques (NAO, convention collective).

En complément, tout en préservant les missions spécifiques des organisations de chefs d'établissement, le Collège Employeur développera des outils d'accompagnement des établissements dans la mise en œuvre des politiques économiques et sociales.